



# PROCÈS-VERBAL

## RÉUNION COMMISSION DES AFFAIRES RURALES

### VENDREDI 10 JUIN 2022

Jeudi dix juin deux mille vingt-deux à 17 heures 30, les membres de la commission des Affaires Rurales invités par Monsieur LEGRIS Cyril, Président, se sont réunis sur la mezzanine à la mairie de CROUY-SAINT-PIERRE.

Étaient présents : M. LEGRIS Cyril, Président, M. SINOQUET Régis, Maire

Membres : M. CRÉPIN Claude, Mme DEFECQUE Patricia, M. DUFOUR Claude, M. ROHAUT Benoit, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme OUVRE Marie-Laure, et M. CARTON Jean-François

Était absent excusé : M. CLÉRÉ Denis, 1<sup>er</sup> adjoint

Étaient absent : M. BONNEVAL Frédéric, M. DESFOSSÉS Alain.

Monsieur le Maire propose de prévoir un budget de 7 000,00€ à 8 000,00€ pour l'entretien des chemins sachant que le revenu de l'ancienne AFR était d'environ 2 850,00€/an, à voir l'évolution dans les prochaines années. (Reprise de la taxation par la commune)

Une demande a été faite à l'entreprise COLIN pour tailler les bordures des chemins dans le marais. M. DUFOUR et Mme OUVRE demandent que soit réaliser également le Chemin du Quesnot. M. CRÉPIN demande à son tour pour le Chemin vert au niveau du bois Poulain.

Une visite est organisée sur site pour constater les travaux réalisés l'an passé.

Après débat, les prévisions sont :

- Prévoir la réfection du Chemin Rural n°3 de Soues à SAINT-PIERRE-A-GOUY
- Prévoir la réfection des goudrons sur le Quesnot pour donner suite à la demande Mme OUVRE et M. DUFOUR.
- Prévoir la réfection du Chemin Rural n°2 des chasses marées
- Ainsi que l'agrandissement du croisement

M. LEGRIS sollicitera un devis auprès des Carrières du Val de Somme (M. DUBUFFET) pour les chemins et auprès de l'entreprise TTP ROHAUT pour l'agrandissement du carrefour.

À CROUY-SAINT-PIERRE le 07 juillet 2022  
Le Président, Cyril LEGRIS

